

DELIBERATION 013/2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023
ID : 060-216003830-20230411-DELIB013_23COM-DE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 11
Absent(s) : 1
Pouvoir(s) : 0

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Trois, le onze du mois d'Avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de conseil, 79 rue du Général Leclerc sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Objet :

VOTE DES TAUX
2023

MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -

Annule et remplace

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

Absent non excusé : Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taxes pour 2023.

	TAUX 2022	TAUX 2023	BASES 2023	PRODUIT ATTENDU 2023
Foncier bâti	62.62 %	62.62 %	823 300 €	515 550 €
Foncier non bâti	43.60 %	43.60 %	52 200 €	22 759 €
CFE	17.77 %	17.77 %	218 000 €	38 739 €
Taxe d'habitation	0 %	15.89 %	36 229 €	5 757 €
TOTAL DU PRODUIT ATTENDU POUR LA COMMUNE				582 805 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes pour 2023.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibéré, à Marseille en Beauvaisis, le 11 avril 2023



Le Maire,
Isabelle DUBUT

Le secrétaire de séance
Jean-Yves DECOCK